

Point de situation au 25 septembre 2020

Depuis le 18 septembre, l'Hôpital Nord-Ouest a déclenché son plan de mobilisation interne - niveau 1 du plan de gestion des situations sanitaires exceptionnelles et a réactivé sa cellule de crise COVID-19.

Le virus circule très largement dans le département du Rhône. Il a été classé en zone d'alerte renforcée par le Ministre de la Santé le 23 septembre avec un taux d'incidence à 217,9 cas pour 100 000 habitants et un taux de positivité à 10,61 (tous les deux en augmentation de 20 %). Le classement en zone d'alerte renforcée signifie également que le taux d'incidence pour les personnes âgées de plus de 65 ans est supérieur à 50 cas pour 100 000.

Le département de l'Ain est classé en zone d'alerte avec des taux également en nette augmentation : 99,2 cas pour 100 000 habitants et un taux de positivité à 6,95 % (tous les deux en augmentation de 30 %).

1. Depuis le 1er septembre, 72 patients atteints de la covid-19 ont été hospitalisés à l'HNO

- 24 sont des nouveaux patients arrivés depuis le 18 septembre et ils sont toujours hospitalisés dont 2 en réanimation.
- 7 patients atteints de la covid-19 sont décédés depuis le 1er septembre.

2. De nouvelles ouvertures de lits pour accueillir des patients covid-19 ont été réalisées cette semaine

Nous disposons désormais :

- A l'HNO Villefranche,
 - **14 lits** dans le Service de Médecine Interne – Maladies Infectieuses,
 - **6 lits** dans l'Unité Post Urgences,
 - Nos 16 lits de réanimation – soins continus peuvent accueillir des patients covid-19 et non covid-19. Ils sont occupés entre 90% et 100 % en permanence et des transferts vers les services de réanimation des HCL ont été effectués.
- A l'HNO Tarare-Grandris,
 - **6 lits** dans le Service de Médecine 2.

A ce stade, l'Hôpital Nord-Ouest n'a procédé à aucune déprogrammation et continue à assurer l'ensemble des prises en charge.

3. Les visites et accompagnement des patients sont désormais restreints dans les trois hôpitaux (Villefranche, Tarare-Grandris et Trévoux) :

- Un seul visiteur est autorisé dans les chambres des patients hospitalisés : les visiteurs ne doivent pas présenter de symptômes de la covid-19 et doivent obligatoirement respecter les gestes barrière.

- Aucune visite, sauf exception médicalement validée, n'est possible dans les services d'hospitalisation covid-19.
- Une seule personne majeure est autorisée à accompagner un consultant et exclusivement en cas de nécessité (situation de fragilité, difficulté de déplacement, accompagnement d'un mineur...). L'accompagnant ne doit pas présenter de symptômes de la covid-19 et doit porter un masque

Nous remercions les consultants, les accompagnants, les visiteurs de respecter toutes ces mesures et de rester courtois avec nos professionnels quand ceux-ci sont dans l'obligation de rappeler les règles qui sont fixées pour limiter la circulation du virus et protéger les patients.

4. Des mesures de restriction de visites s'appliquent désormais dans les EHPAD de l'HNO (69) :

M. le Préfet du Rhône a décidé, le 21 septembre dernier, de restreindre les visites en EHPAD ce qui a été confirmé par M. le Directeur Général de l'ARS le 23 septembre.

Ainsi dans les EHPAD* de l'HNO, situés dans le département du Rhône, les visites se font désormais :

- sur rendez-vous pour un maximum de 2 visites par semaine et par résident,
- limitées à 2 personnes par visite dans le respect du port du masque et des mesures barrières,
- de préférence dans des espaces collectifs extérieurs ou intérieurs.

Les sorties notamment pour des réunions familiales restent fermement déconseillées. Des dérogations peuvent être accordées pour raisons médicales.

Nous remercions les familles et les visiteurs de toute leur compréhension dans le respect de ces mesures qui sont uniquement destinées à éviter l'arrivée du virus au sein des EHPAD.

5. Une hotline dédiée « COVID-19 » a été réactivée pour l'ensemble des EHPAD du territoire de la filière Rhône Nord

Cette hotline assurée par les équipes de M. le Dr Max HAINE, gériatre, chef du pôle SSR et Gériatrie de l'HNO Villefranche est accessible aux médecins et para médicaux des EHPAD. Des conseils sur les prises en charge, décisions d'hospitalisation, possibles hospitalisations directes sans passage par les urgences et orientations vers des médecins gériatres, infectiologues et hygiénistes sont données.

6. Nos professionnels

40 professionnels au sein du GHT Rhône Nord Beaujolais Dombes sont désormais covid-19 positifs soit le double de la semaine dernière. Ils sont prioritaires pour être testés par le laboratoire de l'HNO Villefranche.

La vigilance et le sens des responsabilités de chacun contribue à une moindre circulation du virus et à éviter aux personnes les plus fragiles une prise en charge hospitalière.

* EHPAD de l'HNO dans le Rhône : EHPAD Pierre de Beaujeu (Villefranche), ex-hôpital gériatrique du Val d'Azergues (Alix), EHPAD La Clairière (Tarare), EHPAD de Grandris et les 2 EHPAD Château du Loup (Arnas) et EHPAD Courajod (Blacé).